



**CAISSE DES ECOLES DE SURESNES - ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT
ET CENTRES D'ACCUEIL PERISCOLAIRES**

FICHE DE PRESENTATION – ANNEE SCOLAIRE 2018/2019

L'ENFANT

NOM : PRENOM :
DATE DE NAISSANCE : LIEU DE NAISSANCE :
ECOLE : NIVEAU :

LES PARENTS (OU RESPONSABLES LEGAUX)

RESPONSABLE 1

NOM : PRENOM :
ADRESSE : VILLE :
N°TEL. FIXE : N°TEL MOBILE : @ : N°
SECURITE SOCIALE :

PROFESSION :

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR

NOM DE L'EMPLOYEUR :
ADRESSE : VILLE :
N° TELEPHONE :

RESPONSABLE 2

NOM : PRENOM :
ADRESSE : VILLE :
N°TEL. FIXE : N°TEL MOBILE : @ : N°
SECURITE SOCIALE :

PROFESSION :

COORDONNEES DE L'EMPLOYEUR

NOM DE L'EMPLOYEUR :
ADRESSE : VILLE :
N° TELEPHONE :

PERSONNE Á CONTACTER EN PRIORITE EN CAS D'URGENCE

NOM : PRENOM :
ADRESSE : VILLE :
N°TEL. FIXE : N°TEL MOBILE : N° PROF. :

PERSONNE(S) AUTRE(S) QUE LES PARENTS (OU RESPONSABLES LEGAUX) AUTORISEE(S) A VENIR CHERCHER L'ENFANT. (AGE DE PLUS DE 15 ANS) Un courrier de la part des parents et une carte d'identité nationale pourra être demandée.

(Il appartient aux parents de s'assurer de la capacité des personnes désignées à prendre en charge l'enfant)

1°) NOM : PRENOM :
ADRESSE : VILLE.....
N°TEL. FIXE : N°TEL MOBILE : N° PROF. :

2°) NOM : PRENOM :
ADRESSE : VILLE.....
N°TEL. FIXE : N°TEL MOBILE : N° PROF. :

3°) NOM : PRENOM :
ADRESSE : VILLE.....
N°TEL. FIXE : N°TEL MOBILE : N° PROF. :

4°) NOM : PRENOM :
ADRESSE : VILLE.....
N°TEL. FIXE : N°TEL MOBILE : N° PROF. :

SANTE DE L'ENFANT

Veillez indiquer tout cas particulier concernant la santé de l'enfant (allergies, asthme, contre-indications...) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Veillez cocher les vaccins à jour : - DTP - BCG - ROR

IMPORTANT : DANS LE CAS OÙ LA SANTE DE VOTRE ENFANT NECESSITE UN SUIVI OU UN TRAITEMENT PARTICULIERS, IL EST NECESSAIRE DE REMPLIR ET DE RETOURNER LE DOCUMENT « PROTOCOLE D'ACCUEIL INDIVIDUALISE EN CENTRE D'ACCUEIL ET DE LOISIRS », DISPONIBLE AUPRES DE L'EQUIPE D'ANIMATION OU SUR LE PORTAIL FAMILLES DE LA VILLE (www.suresnes.fr).

AUTORISATION DE DEPART (POUR LES ELEMENTAIRES UNIQUEMENT)

- J'autorise mon enfant à quitter seul le centre d'accueil et le centre de loisirs le midi ou le soir
- Je n'autorise pas mon enfant à quitter seul le centre d'accueil et le centre de loisirs le midi ou le soir

AUTORISATION D'IMAGE

- J'autorise l'accueil de loisirs à filmer ou à photographier mon enfant, dans le cadre des activités de l'accueil de loisirs. Ces photographies ou images pourront être exploitées exclusivement dans le cadre des activités de l'accueil (exposition, album, projection...) ou dans le cadre des supports de communication de la Ville de Suresnes (Suresnes Magazine, site Internet de la Ville, brochures municipales).
- J'autorise la ville de Suresnes, pour l'année scolaire 2018-2019, à filmer, photographier mon enfant et à utiliser son image aux fins d'illustration, dans les différents supports de communication municipaux et auprès de tout média (presse, web, télévision), de ses activités éducatives et culturelles. La Ville ne pourra faire un usage commercial ou préjudiciable de ces images. Je reconnais que mon enfant est titulaire de ses droits et ne pourra prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés.

INFORMATION IMPORTANTE : La Ville propose des repas sans porc ou sans viande aux familles qui le souhaitent. Cette demande doit impérativement être formulée auprès du Directeur de l'accueil de loisirs en début d'année scolaire ou en début de période de vacances.

DECLARATION SUR L'HONNEUR

- Je déclare sur l'honneur exacts les renseignements portés sur cette fiche et atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur des accueils de loisirs. J'ai bien noté qu'en cas d'extrême urgence, le responsable de l'accueil de loisirs était autorisé à demander le transport de mon enfant à l'hôpital.

Date et signature du responsable légal :

AVERTISSEMENT

L'article L441-7 du code pénal puni d'un an d'emprisonnement et de 15 000 euros d'amende le fait d'établir une attestation ou un certificat faisant état de faits matériellement inexacts, ou de faire état d'une attestation inexacte ou falsifiée.